



Voiture vendu l'acheteur se plein de vice cache

Par **busetto**, le **01/03/2010** à **22:15**

Bonjour, j'ai vendu une voiture j'ai passé le ct le 10 décembre la voiture c'est vendu le 20 décembre le 26 décembre l'acheteur me rappelle pour me dire qu'il est tombé en panne qu'il a fait remorquer la voiture. il a eu le devis du garage résultat il y a le triangle du berceau cote droit fêlé cardan gauche cassé bielle de direction cassé flexible de frein aussi. il me dit aussi que les plaquettes ar sont usées à 90% et une fuite d'huile moteur sur mon ct il y avait juste pneus usure irrégulière et lumières de plaque.

je me demande si la personne aura eu un accroc avec la voiture et qu'il le dit pas la voiture et eu déjà une expertise il dit que le triangle c'est pas d'aujourd'hui qu'il est fêlé. mon ami est mécanicien et mon père aussi il on révisé la voiture avant de la passer au contrôle technique il y avait rien de tout ça.

la personne qui a acheté la voiture la regardé me a pas voulu voir le moteur on a fait les papiers avant qu'il aille essayer il a fait 15 kms avec la voiture il y avait qu'un bruit j'habitais dans le 86 lui dans le 33 .

l'acheteur se plaint de vice cachés il n'y avait rien

je vous salue de ce que je risque merci